

**Sujet :** [INTERNET] dossier SCL DU MENAGE à CATILLON-SUR-SAMBRE

**De :** Marie VIGNAUX <marievignaux08@gmail.com>

**Date :** 13/11/2020 12:43

**Pour :** pref-installations-classees@nord.gouv.fr

J'ai lu avec attention le Dossier de demande d'enregistrement de SCL du Ménage à Catillon sur Ambre

Remarques :

Il apparaît dans un premier temps le non respect de l'installation (248 vaches pour 150 autorisées) et la mise en demeure de régularisation.

*Il va falloir faire confiance à des exploitants déjà dans l'illégalité !*

On peut lire « les bâtiments ont une capacité suffisante pour loger le nombre de vaches laitières dans le respect du bien-être animal », puis « le bâtiment B2 en logette et couloir en béton possédera 300 place », « d'autres génisses de 1 à 2 ans, et de 6 mois à 1 an sont en logettes paillées »,.... « la nurserie aura une partie avec des niches à veaux individuelles », « le reste des bâtiments permettent de loger le troupeau de 70 vaches allaitantes ainsi qu'une soixantaine de bovins à l'engraissement », « la SCL ne dispose pas de terre »

*Cette description est effroyable : on visualise donc des vaches sur du béton, avec parfois de la paille, essentiellement parquées de manière individuelle, séparées de leur veau dès la naissance, eux même parqués en niche individuelle dès leurs premières heures de vie. C'est donc un univers concentrationnaire dénué de toute considération des besoins bovins où l'on ose parler de bien-être animal. Même dans la zone d'attente de traite, les vaches seront sur caillebotis. Cette conception mercantile est dépassée, du fait du refus du consommateur de participer à cette autodestruction.*

D'ailleurs, page 30, il est clairement spécifié que suite au projet, les vaches laitières ne sortiront plus, et que les veaux de moins d'un an ne pâturent pas...

L'augmentation de cheptel est une préparation à l'arrivée du fils dans l'exploitation familiale... La volonté des associés à augmenter la taille de leur cheptel est forte. En cette période difficile pour les éleveurs laitiers cette augmentation permettra de pérenniser économiquement l'exploitation.

*il semble donc ridicule, malhonnête et dangereux de laisser un jeune exploitant s'installer sur un modèle dépassé dont on sait qu'il ne sera pas viable très longtemps. Ce n'est pas en augmentant le nombre d'animaux, donc le maigre bénéfice réalisé dans ces conditions que la pérennité de l'exploitation sera assurée ! Je ne donne pas une décennie avant que le fils de ces exploitants se retrouve dans la même situation de précarité dont la seule issue sera une fuite en avant par augmentation du nombre de tête de bétail. Au contraire, poussons dans le sens d'une réflexion à long terme, permettant un investissement durable vers des méthodes d'élevage d'avenir. Il faut que la réforme de la PAC en cours prenne la direction d'un accompagnement des éleveurs vers une transition nécessaire des méthodes d'élevage, ce qui a l'air d'être le cas au vu des discussions actuelles au niveau européen.*

Il paraît évident que ce projet tient compte du bien-être des animaux,

*Non, ce n'est pas évident, bien au contraire !*

du confort de travail des éleveurs,

*Sans aucun doute*

et du respect des tiers.

*Là j'avoue que je ne comprends pas...*

*Plus loin, page 5, n découvre de manière surprenante que ce projet se situe :*

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine

A 10.4 km d'une zone Natura 2000

Et qu'il va engendrer :

Des déplacements/ des trafics

Des nuisances sonores

Des nuisances olfactives

Des vibrations liées au trafic (pas au piétinement des troupeaux, c'est sûr !)

Des rejets dans l'air, des rejets liquides et la production de déchets

*Pour toutes les raisons énoncées ci-dessus, je suis contre la réalisation d'un tel projet. Je n'ai aucun grief à l'encontre de ces exploitants, je ne suis pas une activiste animaliste, mais il me semble que ce projet va à l'encontre d'une réalisation durable et éthique !!*

*Cordialement*